

Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 55 (1984)

Heft: 3: Informatique (II) : des spécialistes astucieux

Artikel: L'informatique à l'école professionnelle

Autor: Jeanneret, Philippe

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-824433>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'informatique à l'école professionnelle



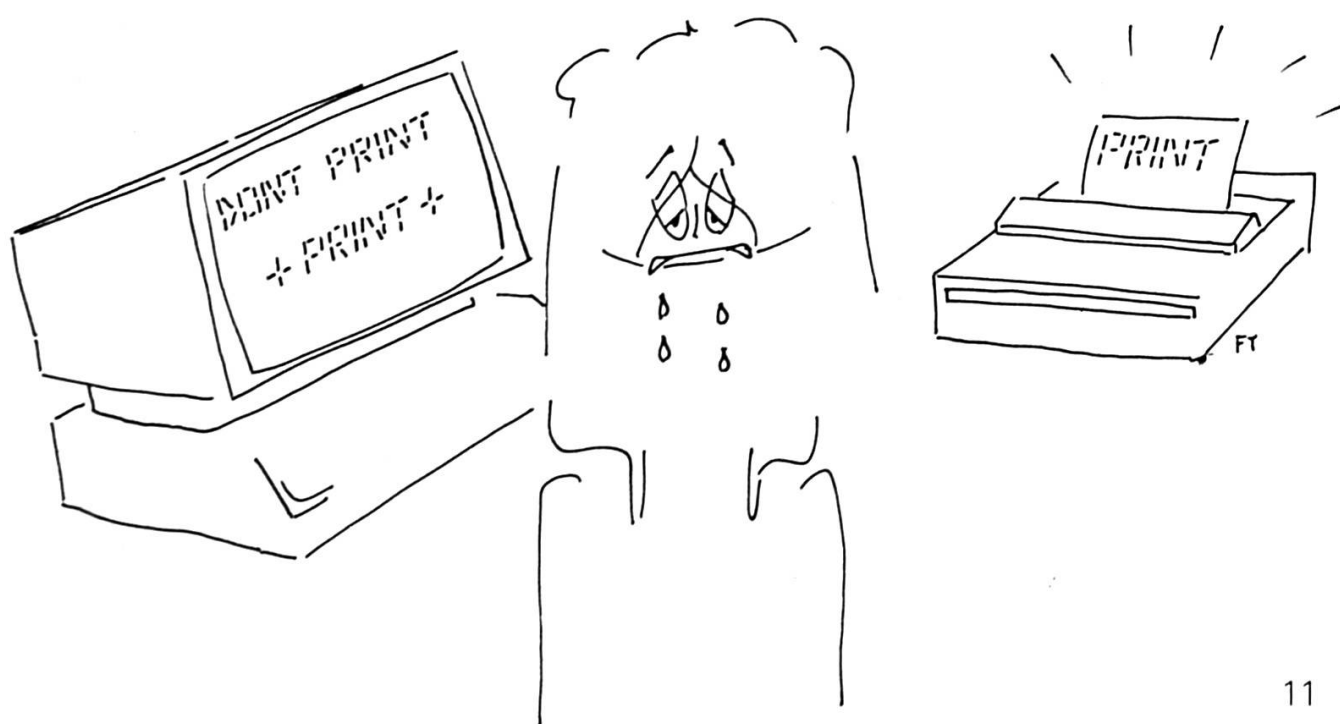
Depuis la rentrée d'août 1983, l'École professionnelle commerciale et l'École de degré diplôme de Moutier sont équipées d'un système informatique complet. Le but du présent article est de faire le point sur l'enseignement de cette discipline dans ces deux établissements et d'essayer de tirer quelques conclusions après six mois d'utilisation.

L'informatique dans notre société

L'une des plus récentes révolutions qui a profondément changé les bases de notre société a été la mécanisation de la transformation des biens matériels: les récoltes en agriculture, les matières premières dans les mines, les produits manufacturés dans les usines. Aujourd'hui, on assiste à une nouvelle évolution et

cette fois, le secteur qui bénéficie le plus des technologies de pointe est celui du traitement de l'information. Les futurologues ainsi que les spécialistes qui étudient le phénomène informatique nous prédisent un nouveau bouleversement de la société. Selon eux, la troisième révolution industrielle est aujourd'hui en marche; grâce à elle, nous évoluons rapidement vers une société nouvelle, dans laquelle l'informatique et son traitement, et par la suite l'acquisition de toutes connaissances, seront complètement transformés.

Dans ces conditions, il est important que le système éducatif ne reste pas en retrait. En plus d'une formation professionnelle en informatique, il importe également qu'une initiation à ce domaine permette aux jeunes de prendre contact



avec les idées fondamentales de cette science, dont l'importance dépasse de loin la branche proprement dite. En effet, selon toute vraisemblance, l'ordinateur n'est pas un phénomène passager qui ne concernerait qu'une petite partie de la population. Au contraire, les méthodes et les connaissances acquises en informatique sont au moins de même valeur que celles acquises dans les disciplines traditionnelles. Plus encore, chacun sera bientôt concerné par l'informatique. La révolution ne risque-t-elle pas de bouleverser notre monde comme l'invention de l'imprimerie, qui a durablement marqué l'histoire occidentale ?

L'informatique dans l'enseignement

1. A l'École de degré diplôme (EDD)

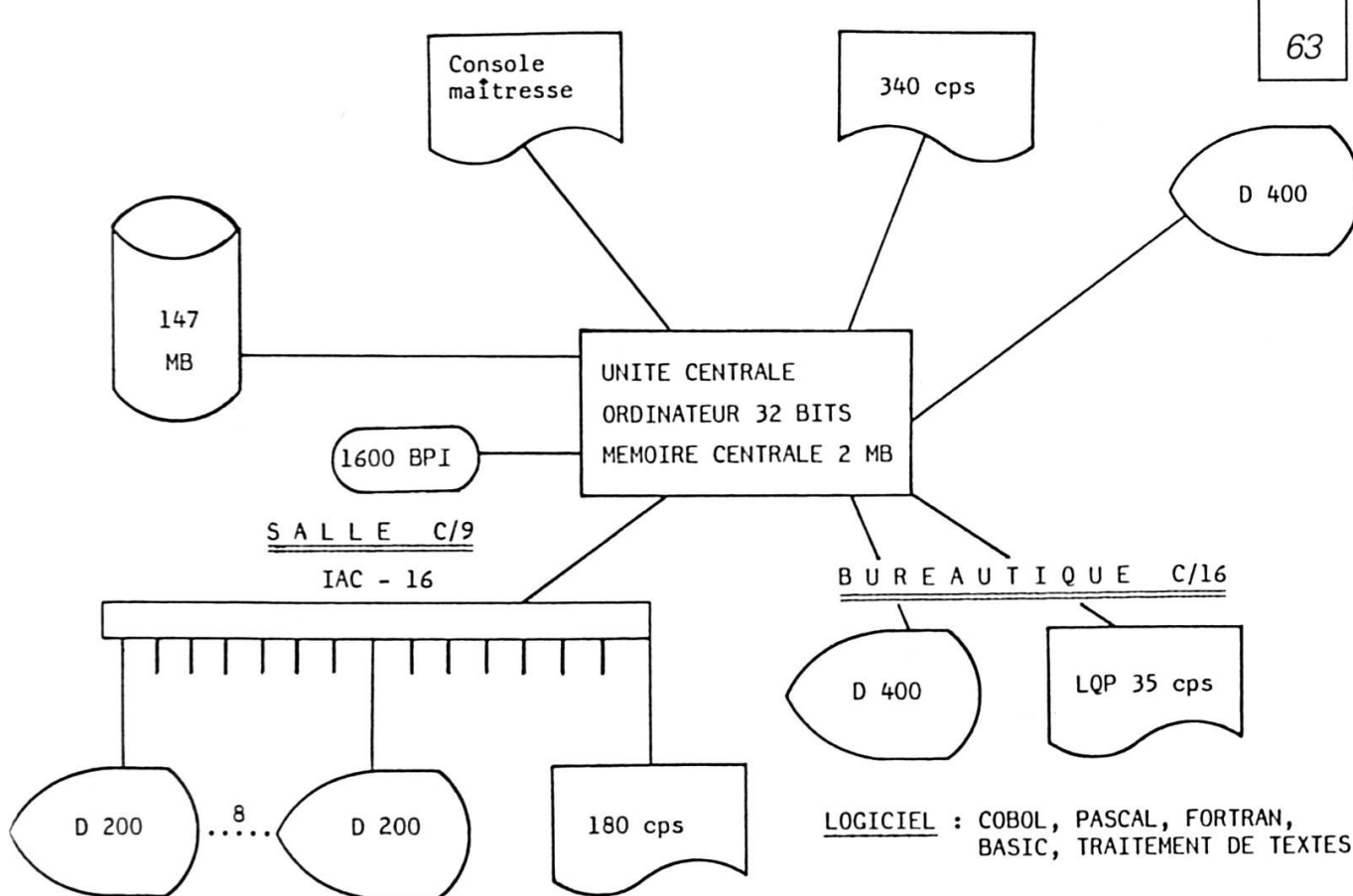
Rappelons que l'École de degré diplôme doit préparer ses élèves à certaines professions exigeant une culture et une maturité particulières, orientées essen-

tiellement vers les relations humaines et la communication. Or, dans ces métiers aussi, l'informatique progresse rapidement. Ainsi, le jeune qui se prépare à entrer dans la vie active doit y être initié afin de pouvoir adopter une attitude critique face aux apports de l'informatique.

Pour ce faire, nous avons introduit une heure hebdomadaire de sensibilisation en première année, puis deux heures en deuxième année. Durant cette période, les étudiants se familiarisent avec l'emploi d'un ordinateur. Le traitement algorithmique (suite des opérations à effectuer) des problèmes scientifiques ou pratiques est introduit. De plus, en troisième année, un cours d'informatique appliquée (deux heures hebdomadaires également) leur permet d'approfondir leurs connaissances et de revoir certains chapitres empruntés à d'autres disciplines. Enfin, les élèves intéressés ont la possibilité d'effectuer sur l'ordinateur



Photo : J.-C. Wicky



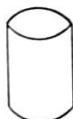
Symboles



écran



imprimante



disque magnétique



bande magnétique

des travaux personnels de plus longue haleine, qui leur permettent de pousser plus en avant leurs études dans cette discipline.

2. A l'Ecole professionnelle commerciale

L'informatique est en train de bouleverser profondément les travaux de bureau, tout comme l'avait fait, il y a un siècle environ, l'introduction de la machine à écrire. Non seulement, le traitement automatique de l'informatique entraîne le passage du papier à l'électronique, mais encore il modifie fondamentalement la nature et l'organisation du travail de bureau (de la comptabilité à la correspondance, en passant par la prise de décision). Aussi, une formation d'employé de commerce se conçoit difficilement de nos jours sans une solide initiation à l'informatique et au traitement de textes. D'ailleurs, le nouveau projet de règlement d'apprentissage pour em-

ployé de commerce, actuellement en consultation, abonde dans ce sens puisqu'il préconise de doubler le nombre d'heures obligatoires consacrées au traitement automatique de l'informatique.

Actuellement, après une introduction à l'informatique en première année, les apprentis peuvent choisir un cours à option en informatique qui est dispensé à raison de deux heures hebdomadaires en deuxième et troisième année. De plus en dernière année également, ils ont la possibilité d'effectuer, sous la conduite d'un maître, un travail pratique les obligeant à mener à terme un projet complet, de son analyse à son aboutissement.

3. A l'Ecole professionnelle commerciale supérieure (EPCS)

La classe supérieure de l'Ecole professionnelle commerciale, ouverte en août 1983, a pour but de compléter l'apprentissage commercial par des leçons de

Le système introduit à Moutier

Il s'agit d'un système performant Data Général, de type MV-400, fonctionnant sur trente-deux bits, avec mémoire virtuelle, multi-langages (cobol, Pascal, Fortran, Basic), multi-utilisateurs.

L'école dispose de huit postes de travail destinés aux élèves, ainsi qu'une station traitement de textes pour l'administration et la gestion de l'école.

Les principaux buts recherchés sont les suivants :

- sensibilisation à l'informatique et à la bureaucratie ;
- enseignement des divers langages (commercial et scientifique) à différents niveaux ;
- développement de progiciels didactiques et administratifs ;
- utilisation didactique de l'ordinateur dans les branches autres que l'informatique (langues, géographie, histoire, mathématiques, comptabilité, statistiques, physique, biologie, chimie, etc.) ;
- administration de l'école.

culture générale et de connaissances professionnelles spécifiques. L'informatique et la bureautique y seront bien représentées. L'information au sein d'une entreprise est analysée de façon systématique, et notamment les notions de fichier et de gestion. Il ne s'agit en aucun cas de former des spécialistes en informatique ou en bureautique, mais bien de leur donner une base solide, leur permettant, s'ils le désirent, de se spécialiser.

4. Dans des cours de perfectionnement et de formation continue

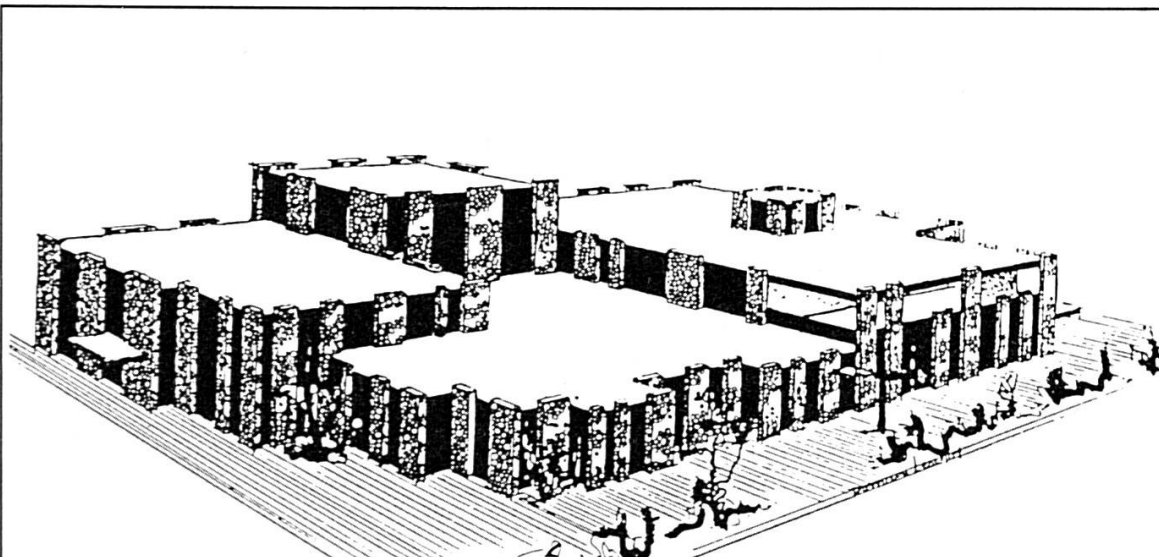
En plus de la formation de base, la formation permanente et la spécialisation menée parallèlement au travail ne

doivent pas être négligées. La formation continue est tout particulièrement importante dans un domaine en pleine évolution.

Dans le cadre de l'école de Moutier, nous avons déjà mis sur pied, en collaboration avec l'Ecole jurassienne de perfectionnement professionnel (EJPP), des cours de langage (Basic, Pascal, Cobol). Ces cours ont rencontré un vif succès ; plusieurs personnes, faute de place, n'ont d'ailleurs pu être acceptées dans la première volée. Ces cours permettent une sensibilisation à l'informatique, l'apprentissage des éléments de base d'un langage (scientifique ou commercial), puis dans des cours de niveau II, un approfondissement des connaissances générales.

Il est certain que, dans un proche avenir, nous entendons offrir un choix plus vaste de cours de perfectionnement. Actuellement, nous étudions la possibilité d'organiser, dès août 1984, un cours préparant à l'examen de « responsable du service traitement de textes » qui constitue le premier niveau de brevet fédéral en correspondance et administration. En effet, on constate que parfois, dans les bureaux, les mesures de rationalisation sont rares, surtout dans le secteur administratif et en particulier dans le domaine de la bureautique et de la communication. Souvent, les meilleures idées novatrices se soldent par un échec, en raison d'une mauvaise utilisation des appareils, de plus en plus complexes. De telles difficultés sont fréquemment dues au manque de personnel qualifié, à l'absence de spécialistes capables de rationaliser et d'organiser l'ensemble des communications et de l'administration.

La formation prévue à Moutier aurait lieu sur trois ans, à raison de deux soirs par semaine. Après l'obtention du diplôme, le titulaire serait à même de maîtriser le domaine des communications à l'inté-



Super Centre Coop-Delemont

Restaurant - Parking



L'apothéose d'une bonne table



LA SEMEUSE

LE CAFÉ QUE L'ON SAVOURE...

2301 La Chaux-de-Fonds – Tél. 039 23 16 16

Trompettiste ou souffleur de verre

Ciba-Geigy cherche toujours des gens compétents...



**Nos collaboratrices et collaborateurs
ne sont pas uniquement encouragés professionnellement.
Nous leur offrons aussi un large éventail de possibilités
dans les activités de loisirs et le sport.**

Photo : J.-C. Wicky



rieur et à l'extérieur de l'entreprise. A cet effet, figureraient au programme les cours suivants : français, correspondance, traitement de textes, droit, technique de travail et marketing/publicité. Une enquête sera effectuée afin de connaître l'avis des responsables d'entreprises de la région.

Conclusion

L'Ecole professionnelle commerciale ainsi que l'Ecole de degré diplôme de Moutier disposent d'un système informatique complet, acquis grâce aux efforts conjugués de la Municipalité, du canton et de la Confédération. Il doit être mis à la disposition de toute personne désireuse de se familiariser avec les moyens puissants de l'électronique d'aujourd'hui. Certes, les applications de l'ordinateur ne sont pas toutes bénéfiques ni judicieuses. Ainsi, une loi récente protège le citoyen des atteintes de l'ordinateur à sa sphère privée. Toutefois, il paraît souhaitable de s'initier aux nouvelles techniques et d'être ainsi amené à une attitude aussi distante du refus caté-

gorique que de la fascination aveugle, attitude qui comporte un intérêt actif ainsi qu'un sens critique à l'égard des conquêtes de l'informatique.

Après six mois d'utilisation, nous constatons que nous disposons d'un outil polyvalent, tout à fait à même de remplir les tâches décrites ci-dessus. En règle générale, les élèves se montrent intéressés, voire passionnés. En revanche, force est de constater que l'emploi approprié d'une telle machine exige une remise en cause de la méthode pédagogique. Il faut par ailleurs consacrer beaucoup de temps à l'assimilation puis à la gestion du système avant de pouvoir écrire des didacticiels (programmes pour l'enseignement) susceptibles d'illustrer les cours d'informatique ou d'autres disciplines. Comme toujours, et c'est réjouissant, nous constatons que les hommes qui entourent l'ordinateur restent beaucoup plus importants dans la réussite d'une perspective pédagogique, que la machine elle-même.

*Philippe JEANNERET
Directeur EPC/EDD de Moutier*